

# PROJET ASSOCIATIF 2017 - 2021

(PROPOSITION DE DOCUMENT DE SYNTHÈSE POUR L'AGE DU 07/12/2016)

- **ACCOMPAGNER ET STIMULER L'INITIATIVE SUR LES TERRITOIRES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE SENSIBILISATION ET DE VALORISATION DES PATRIMOINES.**
- **ARTICULER LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES PROFESSIONNELS, DES STRUCTURES ET DES TERRITOIRES D'INTERVENTION.**

## **UNE IDENTITÉ**



“ Le réseau Empreintes est une association constituée de personnes morales (associations, collectivités, établissements publics, ...) partageant le même intérêt de travailler en réseau, pour enrichir, renforcer et développer leurs actions de sensibilisation et d'éducation aux patrimoines naturels et culturels de la Haute-Savoie. ”

## **DES CONVICTIONS**

Le faire ensemble au sein du réseau se fonde sur plusieurs convictions :

### ●●● **S'IMPLIQUER AU SEIN DU RÉSEAU**

- A plusieurs on réfléchit mieux ;
- Travailler ensemble, c'est travailler d'humain à humain.

### ●●● **SENSIBILISER AUX PATRIMOINES**

- La transversalité est la clef d'une sensibilisation et d'une éducation de qualité ;
- Davantage de sensibilisation et d'éducation contribue à davantage de vivre ensemble et d'éco-responsabilité ;
- Les actions des membres du réseau Empreintes renforcent le lien quotidien entre l'habitant et le territoire de la Haute-Savoie.

### ●●● **AGIR DANS ET POUR LES TERRITOIRES**

- Les membres du réseau Empreintes contribuent à la vitalité sociale, culturelle et économique des territoires.

### ●●● **AGIR AVEC ET POUR LES HABITANTS**

- Les activités des membres et les actions collectives du réseau sont destinées à un large public, allant des habitants permanents aux publics de passage.

## **DES VALEURS**

Les questionnaires et temps d'échanges collectifs ont permis de dégager 6 termes clés pour exprimer les valeurs partagées au sein du réseau.

Ces valeurs sous-tendent chaque action du réseau :



## POUR QUE LA DYNAMIQUE DE RÉSEAU RESTE VIVANTE, EN TANT QUE MEMBRE DU RÉSEAU :

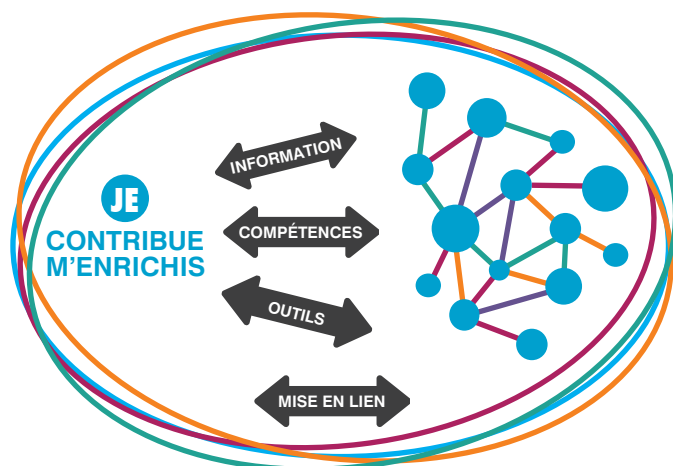
### 1 JE CONTRIBUE À LA DYNAMIQUE DE RÉSEAU

La contribution des membres à la dynamique du réseau se fait de manière bénévole. Cependant, certaines contributions donnent droit à des indemnités forfaitaires :

- Temps de travail des chefs de file ;
- Temps de travail des participants de certains groupes de travail (sur décision du CA) ;
- Accueil d'une formation, d'une réunion plénière ou de l'AG ;
- Représentation du réseau lors d'un forum, salon, réunion d'un partenaire, etc...

### 2 JE M'ENRICHIS DES CONTRIBUTIONS DES AUTRES MEMBRES ET DE LA DYNAMIQUE DE RÉSEAU QUI EN RÉSULTE

L'ensemble des temps et espaces de rencontre, de travail et de formation sont ouverts à chaque membre.



## LA DYNAMIQUE DE RÉSEAU PERMET AU QUOTIDIEN :

### ●●● D'INFORMER, D'ENTREtenir DES ÉCHANGES ET DE RENCONTRER LES AUTRES MEMBRES

#### Actions prévues sur la période 2017-2021 :

- Renforcer et diversifier les temps d'ateliers, forums, séminaires, tables rondes, plénières, etc... ;
- Pérenniser les outils de cohésion (annuaire interne du réseau) ;
- Créer un nouvel espace de travail collaboratif en ligne.

### ●●● DE SE FORMER, S'OUTILLER, CAPITALISER ET PARTAGER DES RESSOURCES ET DES COMPÉTENCES

#### Actions prévues sur la période 2017-2021 :

- Éditer une publication annuelle sur les tendances et les bonnes pratiques observées en Haute-Savoie en matière de sensibilisation et de valorisation des patrimoines ;
- Renforcer le cycle de formations, de matinées REPAIRE et de journées d'étude ;
- Animer une plateforme de diffusion des outils pédagogiques et expos du réseau et de ses membres ;
- Créer et animer un répertoire des compétences des membres du réseau ;
- Animer des groupes de réflexions et de productions thématiques.

### ●●● D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET DE STRUCTURE ET DE TERRITOIRE

#### Actions prévues sur la période 2017-2021 :

- Structurer et déployer l'accompagnement personnalisé des membres ;
- Pérenniser la démarche qualité.

### ●●● DE PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS ET INITIATIVES DES STRUCTURES ET DES TERRITOIRES

#### Actions prévues sur la période 2017-2021 :

- Refondre le site Internet du réseau pour l'adapter aux nouvelles pratiques d'utilisation ;
- Pérenniser la carte « Nature et Patrimoines » et le Pass « Bienvenue chez vous ! » ;
- Coordonner des événements départementaux.

### ●●● D'ÊTRE RELIÉ AUX PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET TECHNIQUES DU RÉSEAU DU NIVEAU DÉPARTEMENTAL AU NIVEAU DU MASSIF ALPIN

#### Actions prévues sur la période 2017-2021 :

- Consolider les liens avec les acteurs de la recherche universitaire ;
- Poursuivre l'entretien des liens avec les partenaires actuels du réseau.



## LES CHANTIERS COLLECTIFS THÉMATIQUES

Les actions collectives initiées par les membres du réseau permettent de :

- Réfléchir, débattre et défricher ensemble.**
- Produire, expérimenter, innover et inventer ensemble.**
- Suivre, piloter, coordonner et capitaliser ensemble.**

La liste des projets collectifs est mise à jour chaque année après un processus de concertation plénier entre les membres. Le système doit toutefois rester suffisamment souple et réactif pour laisser la possibilité d'initier des actions collectives nouvelles en cours d'année dans la limite de faisabilité technique et financière du réseau.

### Le chef de file :

- Est désigné pour chaque projet ;
- Est issu d'une structure membre du réseau ;
- Anime le collectif associé au projet ;
- Est volontaire et dispose des compétences pour animer un collectif ;
- Est systématiquement indemnisé pour son travail, même pour les groupes dont les participants ne le sont pas.

### THÉMATIQUES DE TRAVAIL PROPOSÉES :

(Base de travail à préciser et à compléter en fonction des ressources financières mobilisables)

#### INNOVATION SUR LA MÉDIATION AVEC LES PUBLICS

- Animation d'un programme de formation/action pour le public adulte et famille ;
- Création d'un kit d'accueil pour les nouveaux arrivants en Haute-Savoie ;
- Accompagnement technique du dispositif « Connaître ma nature » pour les collégiens ;
- Animation d'un dispositif d'actions pour les personnes en situation de handicap accueillies en établissements médico-sociaux.

#### ANIMATION DE GROUPES DE PROFESSIONNELS THÉMATIQUES

- Référénts biodiversité et plans de sensibilisation ;
- Référénts conciliation des usages, démarches participatives et processus de changement ;
- Porteurs de projets éco-touristiques de pleine nature ;
- Responsables de centres d'interprétation.



## LE PROCESSUS DE CONCERTATION ET DE DÉCISION

Le processus de concertation et de décision interne au réseau s'appuiera sur quatre types d'instances et d'espaces complémentaires :

### CONSEIL D'ADMINISTRATION > ORIENTATION ET DÉCISION

- Garantit le respect du projet et du fonctionnement associatif (dans les programmes d'actions, les processus de travail en réseau, etc...) ;
- Assure l'interface politique avec les partenaires institutionnels ;
- Assure la fonction d'employeur.

### COMITÉ D'ORIENTATION MIXTE (COMIX) ÉLUS – TECHNICIENS > ORIENTATION

Instance nouvelle, il permettra de mieux articuler le projet politique du réseau avec les attentes et réalités des groupes de travail : débats sur les réajustements d'objectifs des groupes, discussions sur les ventilations des moyens affectés aux axes de travail, identification des nouveaux chantiers... Les administrateurs du réseau et les chefs de file sont membres d'office ; les responsables de structures du réseau sont accueillis annuellement au sein du comité mixte sur la base du volontariat.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE > DÉCISION ET APPROBATION

- Élit le Conseil d'Administration et fixe le montant des cotisations ;
- Approuve les comptes de l'exercice et vote le budget de l'exercice suivant ;
- Prend les décisions et oriente l'action du réseau.

### FORUMS, ATELIERS, TABLES RONDES, SÉMINAIRES, ... > RÉFLEXIONS, DÉBATS ET PROPOSITIONS

Ces temps et espaces de débats et d'échanges permettent à toute personne représentant un membre du réseau de s'exprimer et nourrir les réflexions au sein du réseau. Ce sont donc, en complément aux groupes de travail et temps de formation, des lieux particulièrement propices à la construction d'une culture partagée, à l'émergence des nouvelles idées et l'identification de nouvelles problématiques sur lesquelles s'appuient les instances statutaires pour conduire le projet politique du réseau.



## LE CALENDRIER ANNUEL TYPE

	GROUPES DE TRAVAIL	FORMATIONS, MATINÉES REPAIR, JOURNÉES D'ÉTUDE,...	TEMPS FORTS ANNUELS COLLECTIFS DU RÉSEAU
JANVIER			Journée d'échange pédagogique
FÉVRIER			CA élargi
MARS			AG + Séminaire de travail
AVRIL			
MAI			
JUIN			CA élargi
JUILLET			
AOÛT			
SEPTEMBRE			
OCTOBRE			Séminaire de travail
NOVEMBRE			
DÉCEMBRE			Séminaire de travail



## LES MOYENS HUMAINS

Le réseau Empreintes est doté d'une **équipe de salariés permanents** représentant à minima 3 ETP (hors besoins spécifiques complémentaires sur projets nouveaux).

Placée sous l'autorité du CA, l'équipé salariée permanente a pour mission de :

- Animer la dynamique du réseau ;
- Assurer la gestion de l'association ;
- Permettre la mise en œuvre des programmes d'action annuels ;
- Entretenir le lien technique avec les partenaires du réseau ;
- Permettre le développement et la capitalisation des ressources et compétences ;
- Accompagner les membres ou organiser l'accompagnement des membres ;
- Mobiliser de nouveaux financements pour le réseau et pour ses membres.



## LES MOYENS FINANCIERS

Le coût du **fonctionnement** du réseau Empreintes est principalement pris en charge par le Département de la Haute-Savoie.

Les charges liées aux **dynamiques de projets** nécessitent le dépôt de demandes de subventions complémentaires :

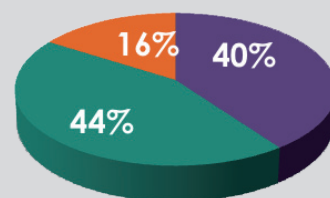
- // Lignes complémentaires rattachées à la CPO avec le Département de la Haute-Savoie ;
- // Dépôt de demandes sur appels à projets ou autres dispositifs de financements publics ;
- // Mécénat.

Le réseau se donne également la possibilité de **proposer des services** à des membres ou à des acteurs extérieurs (formations, études, etc...) en mobilisant le plus possible les compétences de ses membres.

Dans le cadre du fonctionnement du réseau hors grands projets (projets européens, régionaux, commandes publiques, etc...), la ventilation des ressources financières du réseau devrait suivre sur la période 2017-2021 les principes suivants :

- **Mobilisation prioritaire des membres sur les dynamiques de projets collectifs ;**
- **Mobilisation prioritaire des ressources salariées du réseau sur l'animation du réseau ;**
- **Investissement équivalent sur les fondamentaux du réseau et les projets collectifs ;**
- **1/3 des ressources est affecté à l'implication des membres dans les actions du réseau.**

### Ventilation des moyens



■ LA DYNAMIQUE DU RÉSEAU AU QUOTIDIEN

■ LES CHANTIERS THÉMATIQUES

■ FAIRE FONCTIONNER L'ASSOCIATION